



1 Plan des cloisons, au 21^{ème} étage
Echelle : 1:100

Légende des cloisons :

- Conservé la cloison existante :
- Cloison d'intérieur du localaire - Sous-face du plafond suspendu et à barres en tôle et de type aménagé avec une barrière de plénum - Type 1 (Épaisseur fine - 118 mm)**
Partition to be 16mm gypsum/Cloison en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face du plafond à barres suspendues en tôle, à environ 2 555 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond suspendu à barres en tôle jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle; cette construction devra se réaliser comme ci-dessus. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
 - Cloison d'intérieur du localaire - D'une dalle à l'autre - Type 2 (Épaisseur fine - 97 mm)**
Partition to be 16mm gypsum board both sides/Cloison en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face de la dalle, à environ 4 267 mm au-dessus du plancher fini. Privilégier des profils porteurs entre les montants en acier et ce, conformément avec les instructions du fabricant. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité au-dessus du plafond suspendu à barres en tôle.
 - Cloison d'intérieur du localaire - Système de cloisons amovibles, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en tôle et de type aménagé avec une barrière servant de plénum - Type 3**
Système de mur démontable en stratifié. Se reporter au devis. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond à barres suspendues en tôle jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle. Barrière de plénum en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face du plafond à barres suspendues en tôle, à environ 2 555 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. S'assurer de ménager des réglages ou ajustements bien serrés. Imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité au-dessus du plafond suspendu à barres en tôle.
 - Cloison d'intérieur du localaire - Système de cloisons vitrées et amovibles et ce, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en tôle et de type aménagé avec une barrière servant de plénum - Type 4**
Système de cloisons amovibles et complètement vitrées, à aménager avec des portes vitrées. Se reporter au devis. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond à barres suspendues en tôle jusqu'à la sous-face de la dalle. Barrière de plénum en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. S'assurer de ménager des réglages ou ajustements bien serrés. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
 - Cloison d'intérieur du localaire - Système de cloisons vitrées et amovibles et ce, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en tôle - Type 5**
Système de cloisons amovibles et complètement vitrées. Se reporter au devis. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond à barres suspendues en tôle jusqu'à la sous-face de la dalle. Barrière de plénum en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. S'assurer de ménager des réglages ou ajustements bien serrés. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
 - Cloison d'intérieur du localaire - Système de cloisons amovibles et ce, jusqu'à la sous-face du plafond suspendu et à barres en tôle - Type 6**
Système de cloisons amovibles et en stratifié. Se reporter au devis. L'Entrepreneur se devra de coordonner la fourniture et le montage du système de cloisons amovibles. S'assurer d'un arrivage à des réglages ou des ajustements bien serrés.
 - Cloison d'intérieur du localaire - Système de murs amovibles - Type 7**
Cloison servant de barrière de plénum, montée des 2 côtés de la structure du système mural amovible, devant être constituée de 2 épaisseurs de gypse de 16 mm d'un côté de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
 - Cloison d'intérieur du localaire - Sous-face du plafond suspendu et à barres en tôle - Type 3 (Épaisseur fine - 97 mm)**
Cloison en gypse de 16 mm des deux côtés de montants en acier de 92 mm, de calibre 25 et à 410 mm d'entre axes et ce, jusqu'à la sous-face du plafond à barres suspendues en tôle, à environ 2 555 mm au-dessus du plancher fini. Le creux de la cloison devra être aménagé avec des nattes isolantes et insonorisantes de 65 mm et de type conçu pour accommoder du colobage en métal. À moins d'indications contraires, finir la cloison de sorte qu'elle soit à l'état prêt pour être peinte. L'Entrepreneur se devra de prévoir une cloison depuis la partie supérieure du plafond suspendu à barres en tôle jusqu'au niveau de la sous-face de la dalle; cette construction devra se réaliser comme ci-dessus. Tirer tous les joints dans le gypse et imperméabiliser le tour des pénétrations de mécanique et d'électricité dans le plénum.
- Monte un ouvrage de blocage dissimulé et ce, en conformité avec les exigences, pour ainsi pouvoir supporter les ouvrages d'ébénisterie, l'appareillage et (ou) les pièces composantes de mobilier et de montage mural. L'Entrepreneur se devra de confirmer la hauteur et la portée des ouvrages de blocage avant la construction et ce, d'un commun accord avec le Représentant du Ministère.
- XXXXX Numéro de la porte
- Nouvelle porte, avec bâti de porte, quincaillerie et pièces composantes connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID34.
- Nouvelle porte, avec bâti de porte et fenêtre(s) latérale(s), quincaillerie et pièces composantes connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID34.
- Nouvelle porte coulissante, avec bâti de porte et fenêtre(s) latérale(s), quincaillerie et pièces composantes connexes. Se reporter à la nomenclature des portes du dessin ID34.
- Indique l'emplacement des poteaux creux et carrés en acier et ce, à l'intérieur de la cloison. Attacher les poteaux à la dalle en béton et ce, afin d'assurer la stabilité de la cloison. Poteaux, de 51 mm de largeur sur 51 mm de profondeur, à aménager avec une plaque d'assise (base) d'épaisseur 63 mm sur 152 mm, laquelle devant être ancrée à la dalle de plancher en béton. Emplacement, selon les indications.

Notes du dessin - Cloisons :

- Le fabricant du système de cloisons amovibles se devra de prévoir des entretoises additionnelles dans la cloison, pour ainsi pouvoir assurer le support des ouvrages d'ébénisterie et (ou) des éléments de montage mural.
- NE PAS se servir des radiateurs périphériques pour assurer le support des cloisons.
- L'Entrepreneur se devra de prévoir une section d'ouvrage d'ébénisterie de placard de 750 mm ainsi qu'une tige de garde-robe et ce, en tenant compte de l'aménagement.
- Cloison d'intérieur, à finir par l'emploi de contre-plaque d'un côté, à côté de résistance au feu et de 19 mm d'épaisseur. Le montage de ce contre-plaque devra se faire depuis le niveau du plancher jusqu'à celui de la sous-face de la dalle. Tous les joints et trous de clous ou de vis devront être caillonnés et (ou) recouverts. Les murs devront être laissés à l'état dégrossi et ce, aux fins de montage de l'équipement de communication. L'Entrepreneur se devra de fournir et de poser des plinthes en caoutchouc et ce, à la grandeur de l'intérieur de ce local.

Notes générales - Cloisons :

- Il relève de l'Entrepreneur de se reporter à tous les renseignements compris dans le Devis.
- L'Entrepreneur se doit de lire le présent dessin conformément avec tous les autres dessins qui sont compris dans le présent jeu de dessins. En outre, il se devra de signaler toute contradiction ou toute divergence entre les dessins et ce, avant la mise en route des travaux.
- L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout endommagement aux cloisons, plafonds et fins existants ainsi qu'aux autres pièces composantes et existantes qui se doivent d'être conservés, en outre, il devra en être informé lorsqu'il agit de l'endommagement de locaux adjacents.
- À moins d'indications contraires, toutes les cloisons doivent être construites le long des lignes du quadrillage. À moins d'indications contraires, construire toutes les cloisons pour qu'elles donnent un angle de 90 degrés et ce, en conformité avec les indications du plan.
- À moins d'indications contraires, toutes les dimensions partent de la ligne médiane des cloisons et s'arrêtent à la ligne médiane d'autres comme celles-ci; par exception, contre la façade des murs correspondant à des murs noyaux.
- Tracer à la craie l'emplacement de toutes les cloisons et faire approuver le tout par le Représentant du Ministère et ce, avant d'installer les lisses et les travaux de colobage en métal.
- NE PAS couper des fils principaux de plafonds suspendus et à barres en tôle pour accommoder des cloisons se protégeant d'une dalle à l'autre.
- NE PAS visser la lisse supérieure de colobage en métal au motif de quadrillage de plafond à barres en tôle. Fournir et installer des agrafes de quadrillage de plafond qui conviennent à ce type de montage.
- À moins d'indications contraires, la construction de cloisons et les barrières séparatrices de plénum devront être en continu au-dessus de toutes les portes, tous les vitrages et toutes les fenêtres latérales. Se reporter aux dessins de mécanique et aux exigences en matière d'ouvertures à même les barrières de plénum.
- S'assurer que toute la tuyauterie, tous les conduits et toutes les ouvertures s'avérant nécessaires pour des travaux de mécanique ou d'électricité ou d'autres éléments traversant de nouvelles cloisons ou de nouvelles barrières de plénum soient convenablement imperméabilisés par l'emploi d'un produit de caillonnage à l'usage de l'entrepreneur. Se reporter aux dessins de mécanique et d'électricité afin de retrouver l'emplacement des éléments de plafond sous-jacents.
- Rapporter et réparer la dalle de plancher en fonction du besoin (Y compris aux endroits à partir desquels il y a des monuments de plénum). S'assurer que le plancher soit propre et exempt de débris et de trous, en outre, qu'il soit prêt à recevoir le nouveau fini de plénum et ce, conformément avec les spécifications du dessin ID24, 25, 26 et 27.
- L'Entrepreneur devra prévoir des ouvrages d'grignage à résistance au feu de deux (2) heures et ce, à l'emplacement de toutes les pénétrations existantes et (ou) nouvelles à l'intérieur de la dalle de plancher en béton et à l'emplacement des cloisons nécessitant une cote de résistance au feu de la sorte.
- Toutes les cloisons se trouvant en dessous de mureaux ou de montants de fenêtres devant recevoir des garnitures en néoprène à coller en place, lesquelles devant servir d'étanchéité. Finir convenablement l'extrémité de la cloison contre le mureau de fenêtre; aucun matériau de construction ne devrait être apparent dans l'ouvrage fini.
- À moins d'indications contraires, raporter, poncer, réparer et remettre les travaux à neuf et ce, jusqu'au niveau et, rendre le tout prêt à la réception du nouveau fini de cloison; ceci comprend toutes les surfaces existantes de plâtre et de gypse, à partir desquelles des cloisons, des ouvrages d'ébénisterie, des pièces composantes électriques et (ou) d'autres ouvrages de démolition ne sauront manifester, y compris des perforations, des encraures, des imperfections et des défauts du genre et ce, à la grandeur de la superficie des travaux de contrôle et avant la mise en œuvre des travaux de peinture. L'Entrepreneur devra s'assurer que les cloisons sont lisses, droites et unies. Au besoin, enlever et remplacer tout portion de gypse et ce, afin d'obtenir un et de produire des surfaces lisses.
- Au besoin, ouvrir les colonnes et cloisons existantes, pour ainsi pouvoir accommoder de nouveaux ouvrages de blocage dissimulés ainsi que les articles nécessaires et suivants : sorties de courant et (ou) conduits, ouvrages de plomberie et ainsi de suite. À moins d'indications contraires, raporter, poncer, réparer et remettre les travaux à neuf et ce, jusqu'au niveau et ce, L'Entrepreneur devra s'assurer que les cloisons sont lisses, droites et unies.
- Lors d'un alignement d'une nouvelle cloison avec des coins existants, enlever le bourrelet (garniture d'étanchéité) de coin le long des cloisons et existantes (détail typique). S'assurer que la transition entre les ouvrages neufs et existants soit lisse, droite et unie.
- L'Entrepreneur devra communiquer avec le Représentant du Ministère pour son examen et son approbation de l'emplacement de tous les accessoires de plomberie et ce, avant la pratique de trous dans les noyaux. Avant la construction proprement dite, faire part de toute contradiction au Représentant du Ministère.
- Aux endroits où s'avère nécessaire la pratique de tranchées ou de trous de forage dans les noyaux, l'Entrepreneur sera alors responsable de scanner le tout et d'identifier les points exacts de forage dans les noyaux. NE PAS couper d'acier armature. L'emplacement des trous de noyaux et de toutes les tranchées devra être confirmé sur place et ce, par l'Entrepreneur et par le Représentant du Ministère. Le diamètre des trous de forage dans les noyaux devra correspondre à ce qui est requis en rapport avec les nouveaux travaux de plomberie et (ou) d'électricité. Aux endroits requis, l'Entrepreneur se devra d'ignorer les dalles en béton. L'Entrepreneur est responsable de passer en revue et de coordonner le tout et de prévoir tous les forages de noyaux requis et toutes les tranchées requises et ce, afin de tenir compte du nouvel aménagement des installations de mécanique et d'électricité.
- L'Entrepreneur se devra de produire de la documentation, indiquant que tous les drains (avaloirs) neufs et existants ne sont aucunement bouchés à la fin des présents travaux de construction.
- Aux fins de préparation du tout pour la réception des nouveaux finis de peinture, l'Entrepreneur se devra d'appliquer une couche de lantance sur cloisons en gypse ou du bâtiment de base existant.
- L'Entrepreneur devra raporter et réparer tous les aspects de fenêtres périphériques le long des cloisons en gypse et ce, compte tenu du caillonnage.
- Aux endroits pertinents, l'Entrepreneur est responsable de la construction de barrières de plénum en décalé et de cloisons d'une dalle à l'autre et aussi en décalé et ce, afin de tenir compte des interférences avec des travaux de mécanique, des travaux d'électricité et (ou) d'autres éléments (par exemples : conduits, boîtes à VAV, boîtes de raccordement, canalisations de plomberie et ainsi de suite). Il s'agit ici d'emplacements NON indiqués dans les plans. L'Entrepreneur est responsable de coordonner le tout et ce, en conformité avec les exigences.

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG
ARCHITECTURAL INTERIORS
211-2141 Thurston Drive
Ottawa, ON K1G 0G1
info@LWG.ca
LWG.ca.com
F 613-739-3699
F 613-739-3662

Les dessins appartiennent à la personne chargée de la conception, qui se réserve tous les droits d'auteur par rapport à son utilisation. Tout droit de reproduction est réservé. Toute utilisation non autorisée sans le consentement écrit de la personne chargée de la conception est strictement interdite. Toute reproduction non autorisée peut entraîner des poursuites judiciaires. Les dimensions indiquées dans les dessins sont celles qui ont été utilisées pour la conception. L'Entrepreneur se devra de vérifier les dimensions et les données architecturales et de confirmer les données avant de commencer les travaux. Les dimensions indiquées dans les dessins sont celles qui ont été utilisées pour la conception. L'Entrepreneur se devra de vérifier les dimensions et les données architecturales et de confirmer les données avant de commencer les travaux.

Plan clé

N

Le nord du projet

ARIDO
David Gibbons
Architectural Interiors Inc.

Document de consultation

David Gibbons 2503
2018-03-09

REGISTRATION INFORMATION
Architectural Interiors Inc. 42667

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part à l'ingénieur de toute contradiction.

révisions	description	date
03	Document de soumission	2019-01-15
02	Doc. à 50% à soumettre à l'examen du client	2018-03-09
01	Doc. à 80% à soumettre à l'examen du client	2018-02-16

project description date

A detail in
B location drawing no.
C drawing no.
drawing no.

project description date

Locaux temporaires et de type générique de la Tour de l'ouest de la EL

300 ouest, avenue Laurier, Ottawa (On)

drawing description date

Plan des cloisons, au 21^{ème} étage

Echelle : Selon les annotations

Designed By	Compu par
RB & MB	(aaaa/mv/j)
Date	2018-01-26
Drawn By	Dessiné par
MB	(aaaa/mv/j)
Date	2018-03-09
Reviewed By	Examiné par
BW	(aaaa/mv/j)
Date	2018-01-26
Approved By	Approuvé par
BW	(aaaa/mv/j)
Date	2018-01-26
Tender	Soumission
Brent Cheff	Administrateur de projets
Project no.	N° du projet
R.088901.013 (17096)	
Drawing no.	N° du dessin
ID18	